

## L'ENVOI STRICTEMENT CONFIDENTIEL DE DÉLICES ET GOURMANDISES

Un simple bristol à l'en-tête **Délices et Gourmandises** comportant la mention « strictement confidentiel » (*et qui, paradoxalement, n'est même pas mis sous pli*), vous parvient par voie postale.

Le texte vise à vous sensibiliser sur l'envoi d'un prochain document publicitaire plus complet : « *Surveillez votre boîte aux lettres : Un courrier de la plus haute importance va arriver dans quelques jours chez vous. En effet, il concerne votre « chèque gagné », ainsi que l'attribution du chèque bancaire de 9 500 €. Ce courrier de la Direction Financière de Délices et Gourmandises est dans une petite enveloppe en papier kraft de couleur marron et rouge. Il est inscrit « strictement confidentiel » et au dos « urgent » en gros. Compte tenu de son importance, veuillez guetter l'arrivée de ce courrier et répondez-y très vite pour recevoir votre chèque gagné.* »

Cette loterie est organisée simultanément dans trois pays : la France, le Royaume-Uni et la République Tchèque. Autrement dit, le nombre de participants est important. Certes, le 1<sup>er</sup> prix est constitué par un chèque bancaire de 9 500 €. Mais tous les autres participants, qui avaient guetté leur boîte aux lettres comme préconisé dans le premier document publicitaire, recevront simplement un chèque-réduction d'un euro.

Quelle belle surprise pour le consommateur et quelle générosité de la part du **Consortium Publicitaire Européen**, propriétaire de la marque **Délices et Gourmandises**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**